

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 1

Artikel: Le brigantin Le Perroquet : surnommé le Noie-Chrétien : [3ème partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 2 Décembre.

Par le présent numéro, le *Conteur Vaudois* commence sa quatrième année. Si cette petite feuille existe encore aujourd'hui et continue à paraître, elle le doit sans doute à ses abonnés, qui lui sont restés fidèles, et dont le nombre augmente chaque jour, malgré les nombreuses publications quotidiennes ou hebdomadaires que possède la Suisse romande, et surtout le canton de Vaud; elle le doit aussi, pour une bonne part, à quelques-uns de ses collaborateurs qui, dès le début, lui ont prêté leur précieux concours.

Cependant notre but n'est pas encore atteint; nous ne nous le dissimulons point, malgré les encouragements et les témoignages bienveillants que nous recevons de divers côtés. Nous sentons le besoin d'une collaboration encore plus soutenue, afin de pouvoir intéresser davantage nos lecteurs par des choses du *cru*, si l'on peut s'exprimer ainsi, par des choses qui touchent à notre pays, à nos mœurs, à certains faits historiques oubliés ou peu connus, à ces particularités locales, à cette vie nationale si caractérisée et si chère à tous.

Ce répertoire est sans doute bien loin d'être épuisé; il y a des traditions orales, il y a des livres anciens et rares, des manuscrits qui n'ont pas encore vu le jour; il y a les contes du foyer, la chronique de la ville et du village, et les bonnes histoires qui se rattachent à nos vieux châteaux. Il y a, en outre, de petites communications scientifiques, industrielles, agricoles dont le *Conteur* pourrait enrichir ses colonnes si nos abonnés, si nos lecteurs voulaient plus souvent nous faire part de ce qu'ils possèdent en ce genre. Nous nous permettons donc, en commençant notre quatrième année, de faire appel à leur obligeance, certains que ce n'est qu'avec un tel appui que le *Conteur* atteindra réellement le but que nous nous sommes proposés.

Puissions-nous être entendus.

L. M.

La réunion des anciens élèves de l'École moyenne de Lausanne, dont nous avons parlé il y a quelque temps, a eu lieu samedi dernier, 25 novembre. Deux cent dix-sept personnes avaient répondu à l'appel du

comité d'organisation, et, sur ce nombre, plus de soixante étaient venues de toutes les parties du canton. On voyait là des représentants de La Vallée, Yverdon, Cossonay, Lavaux, Morges, Rolle, Nyon, etc. C'était plaisir à voir toutes les reconnaissances qui se faisaient entre d'anciens camarades qui ne s'étaient pas revus depuis trois, cinq, dix ans. Quel bonheur de se rappeler ces anciens souvenirs d'école, qui se gardent la vie, et qui vous ramènent à cet âge d'or, où l'on vit heureux dans les illusions, sans autres préoccupations que celles qu'impose l'étude, et où cependant l'on ne rêve qu'à l'affranchissement de ce travail qui paraît si pénible! Aussi l'entrain fût-il général dès le commencement du banquet; que de questions à adresser! que de choses à raconter! Ici, les plus anciens élèves, ceux appartenant à l'époque de la fondation de l'école, en 1857, et qui ont déjà fourni une laborieuse carrière; là, les élèves sortis en 1865, et qui ont à peine fait leurs premiers pas dans la vie pratique, tous étaient heureux de revivre pendant quelques instants dans leurs souvenirs, qui rappelaient certainement plus de joies que de pleurs.

Il va sans dire qu'un banquet était l'occasion de cette réunion; cependant des questions importantes pour l'avenir de l'École moyenne y ont été discutées, entr'autres celle qui consisterait à faire de cet établissement une école cantonale vers laquelle convergeraient toutes les écoles analogues du canton.

Nous reviendrons bientôt sur cet intéressant sujet.

Une autre idée a été émise, celle d'établir une solidarité morale entre les élèves de l'École moyenne, afin d'ouvrir les portes de la vie pratique aux plus jeunes, qui trouveraient dans l'expérience de leurs aînés un appui éclairé et des conseils bienveillants.

Il est à présumer que cette réunion ne sera pas la dernière; les agréables souvenirs qu'elle a laissés donneront à plusieurs le désir de la voir renouveler.

S. C.

Le brigantin Le Perroquet

surnommé le NOIE-CHRÉTIEN.

III

L'Allumette ayant terminé le récit de ses tribulations, la conversation prit une autre direction, provoquée par les libations de plus en plus nombreuses. Il s'agit dès lors des hautes blagues,

d'orages, de passées où les acteurs s'étaient trouvés. En voici quelques échantillons : *Le Gros Capitaine*, de la *Michaude*, de Genève, raconte qu'en partant de cette dernière ville par un gros vent, en passant sur les piquets qui traversent des Pâquis aux Eaux-Vives, un *ménet* de la *Michaude* (pièce de fonde de la barque), fut enlevé net, mais telle était la rapidité de la course qu'il n'entra point d'eau dans la barque jusqu'à son arrivée à Morges.

Le père *Cela là* de Rolle, dit qu'en partant de Genève par un vent tempête et un brouillard affreux, sa barque passa sur la pointe d'Yvoire presque sans qu'ils s'en fussent aperçus, et qu'en passant devant les Dranses, à un coup de fusil en avant, les pierres qui se trouvent sur son lit étaient transportées jusqu'à moitié lac et que sa barque en fut presque chargée.

Le père *Tiaver*, quoique jeune encore lors de cette grande réunion à la *Medze*, raconta qu'étant parti de Villeneuve avec le brigantin de son père, chargé à fond avec quatre blocs de marbre de St-Triphon, ils furent accueillis, par devant la *Veveyse*, d'une bourrasque de vaudeyre d'abord et de vent ensuite, qui les obligea de se retourner et de se diriger sur le Tré. Pendant ce trajet de retour, le brigantin était incessamment balayé par d'immenses vagues, qui passaient de l'arrière à l'avant et qui mettaient en mouvement les quatre blocs dont il était chargé. Le bruit que faisaient ces quatre blocs en s'entre-choquant était si fort qu'il fut entendu jusqu'à St-Triphon. Arrivé au Tré, avec de nombreuses avaries, quelle ne fut pas le bonheur du père *Tiaver* de trouver le fond du naviot plein de truites aveugles, que la violence de la tempête avait égarées¹ !!

Les bateliers avaient des usages et des familiarités que la morale, à cette époque déjà, n'aurait pas excusées et qu'aujourd'hui les lois puniraient. Ainsi les bateliers estimaient que les terrains autour du lac étaient leurs jardins, où ils avaient le droit de cueillir leurs légumes ; les piles de bois du Rhône étaient leurs forêts d'affouage ; les fustes de vin qu'ils transportaient étaient leur cave. Puis, comme ils étaient, après tout, bons chrétiens, celui qui avait donné à celui qui n'avait pas, d'où il résultait que, pour le vin surtout, les déficits des propriétaires allaient parfois très loin. Pour y remédier, les expéditeurs essayaient vainement de fournir la provision de consommation fixée par l'usage à deux pots par fuste et de placer un surveillant qui faisait le voyage. Tout était inutile.

Chaque batelier était pourvu de son *nunu* ou *fi fet*, petit meuble bien connu des gamins et qui permet de boire par le bord des tonneaux. Pendant que l'on va de voile et qu'un seul homme suffit au gouvernail, les autres font semblant de se reposer en se couchant à plat ventre sur les fustes, et là le *nunu* va son petit train jusqu'à ce que le *fi feur* soit plein comme une sangsue.

Lorsqu'il s'agit de faire sa provision pour les jours où l'on ne mène plus de vin, on profite du moment où tout l'équipage et le surveillant sont assis et causent sur le derrière du bâtiment, voguant *trinquet en oreille*. Pendant qu'on divertit le surveillant, un homme descend au fond de la barque, vient se placer à l'ouverture du grand *portaire*, muni d'une grande cruche et d'un petit perçoir, fait un trou tout près d'un cercle, place sa cruche, remonte immédiatement sur le pont, et lorsqu'il juge que son vase est plein, il redescend et le soigne de manière à ce qu'il échappe au novice commis.

Les bateliers aiment à faire des tours et à s'en vanter. Bon nombre de ces vanteries furent dites dans la chambre basse de la *Medze*. Un d'entre eux raconta entre autres comment, ayant consenti à laisser traverser le lac sur son bâtiment à un remouleur, il avait exigé qu'il portât sa meule pendant toute la traversée, par le motif que la barque aurait ce poids de moins, ce que le remouleur avait parfaitement cru et exécuté. Dans une autre circonstance, il avait accepté le passage de quelques individus, moyennant qu'ils s'aidassent à faire marcher le bateau en tirant une corde fixée à son arrière. Et tant d'autres tours plus drôles-ques les uns que les autres.

Nous avons profité de la grande réunion des bateliers à Cully,

¹ Le père *Tiaver* m'affirme qu'il y a des truites aveugles.

pour nous faire expliquer la direction et le nom des vents qui règnent sur le lac Léman.

La *bise* et le *vent* sont assez connus. Quand la bise a duré plusieurs jours, les barques sont accumulées à Genève et les riverains du lac jouissent souvent du spectacle d'en rencontrer un grand nombre formant comme une flotte.

Les autres vents sont locaux.

Le *faux mourdze* donne essentiellement de Morges à Ouchy jusqu'au lever du soleil. Il est âpre.

Les *airs du dehors* ou *jourasson* donnent en été sur la rive vaudoise.

Le *sécharde* est un petit vent sec dans la direction de Genève, essentiellement sur le petit lac et de jour. Il est remplacé de nuit par le *fraidiau*, qui a une direction opposée. Il prend le nom de *pétragnau* depuis la Tour-Ronde au Bouveret et ne s'étend qu'à tiers côte de la rive savoyarde.

Le *joran*, qui règne en été, est parfois assez violent, mais il tombe avec la nuit.

Le *bornan* est le vent le plus impétueux, mais heureusement le plus rare. Il part des côtes de Savoie et vient exercer ses ravages dès Lutry à Vevey.

La *vaudeyre*, notre sirocco, vient de la vallée du Rhône et se fait sentir avec le plus de violence à Vevey. Elle se fait à peine sentir à Morges. Elle règne au printemps et en automne.

Le *jaman*, qui prend depuis Montreux à St-Saphorin.

Le *moulannaz*, vent d'automne, qui permet aux barques qui sont à Genève de remonter le lac, mais qui est aussi accompagné d'un brouillard si intense, qu'il est arrivé que des barques sont restées deux ou trois jours sans revoir la terre.

Le *reba* est un petit vent d'été qui, quand il est régulier et de durée, annonce une bonne année. Il règne ordinairement dans le grand lac, commence vers les neuf heures pour cesser vers les deux ou trois heures, moment où la bise lui succède. Avec l'alternative de ces deux vents, des barques ont fait deux voyages de cailloux par jour, de Meillerie à Cully.

Nous voulons raconter maintenant le naufrage du *Perroquet*.

— La construction du *Perroquet* était très vicieuse ; heureusement pour la réputation du Léman, il appartenait à l'Etat, dont les rives ne le touchent que dès l'embouchure du Rhône à St-Gingolphe ; il était valaisan. Il cabotait, pour son malheur, sur la partie la plus dangereuse du lac, c'est-à-dire du Bouveret à Ouchy. Il avait probablement été construit au Bouveret même ; le propriétaire qui le montait s'appelait Roc, dit *Bourillon*.

Le *Perroquet* était haut d'épondes, c'est-à-dire que ces épondes étaient droites ; et comme il était très court, il réunissait les défauts les plus complets pour tourner. Sans blesser personne, nous le comparerons à cette masse informe que l'on voit actuellement à Ouchy, à l'extrémité de l'embarcadère des bateaux à vapeur. Sa proue était courte et raide ; ses aspoutis larges et supportés par des bancalas d'une dimension peu ordinaire, ensorte qu'un homme marchant dessus faisait branler le bâtiment. Les soquets, petits trous destinés à laisser échapper l'eau du couvert, étaient énormes et exposaient le bâtiment à s'emplier d'eau quand il était chargé et qu'il y avait quelque peu de vagues. Deux mauvaises ancrs, veuves de chacune une patte, faisaient la plus triste figure possible. Le timon était hors de proportion avec les dimensions du bateau lui-même ; la femelle (barre) était longue et sans façon. Sur la bancasse se lisait le nom du bâtiment en lettres non moulées : *Le Perro—quet*, le mot entier était coupé par l'aiguille supérieure qui fixe le gouvernail. Pour descendre au fond du bateau, il n'y avait qu'une mauvaise échelle. Ses agrès étaient des plus défavorables ; les voiles étaient tellement rapiécées, qu'il était impossible d'y remarquer un morceau primitif. Les flancs du bâtiment étaient à peine passés au goudron, et l'on voyait les fils des étoupes qui avaient servi à le tapir.

— Et son naviot, quelle rossinante en fait de bateau ! proue basse, cul relevé, épondes hautes et droites, en tout dignes de son maître. Il ne faut pas oublier l'équipage : des bateliers ayant des

habits longs de drap roux du Valais, de gros souliers ferrés et une connaissance imparfaite des manœuvres et du lac.

Tel était le *Perroquet* et son équipage, lorsqu'en 1807 ou 1808, étant chargé de fagots de bois de hêtre, sans aucun lest quelconque, il mit à la voile du Bouveret à destination d'Ouchy.

Le temps était beau ; mais la bise qui s'élève souvent vers le soir est toujours assez forte sous le Dézaley ; elle y donne, comme on dit en terme du lac, *mal-droit* ; ce passage est redouté. Il paraît que c'est en le franchissant que le brigantin chavira sens dessus-dessous. Le patron du brigantin fut noyé. Un enfant d'une douzaine d'années était couché dans le *carcagnou*. Les deux bateliers restants ne pouvaient lui tendre aucun secours, et ils se hâtèrent de se servir du naviot pour arriver à Cully, dont ils n'étaient pas très éloignés. Il était onze heures de la nuit ; ils vinrent heurter à la maison de Gabriel Leyvraz, qui, sans être batelier, avait quelque habitude du lac. Leyvraz se fait expliquer les circonstances du brigantin, il apprend qu'allant à direction d'Ouchy, il a tourné sur son côté gauche ; que le *carcagnou* où est couché l'enfant étant placé dans le côté droit, on peut espérer qu'il n'est pas encore submergé ; la masse d'air contenue dans le bateau pouvait permettre à l'enfant de survivre encore quelques heures dans sa triste position. Leyvraz va frapper aux portes de deux citoyens qui ont quelque habitude de la navigation, leur fait part de ce qui est arrivé, se munit de crampons, d'un ciseau et de quelques autres outils ; puis, avec les deux bateliers qui sont venus réclamer son secours, vogue vers le *Perroquet*, qui surnageait encore à moitié.

On conçoit qu'il n'était pas facile de s'établir commodément sur les flancs du bateau renversé, mais enfin, toutes les difficultés vaincues, Leyvraz appelle l'enfant par son nom de baptême au travers de l'épaisseur du bois ; l'enfant répond et dit qu'il a le sentiment de sa position, mais qu'il respire librement.

Leyvraz le prévient qu'il va couper, au moyen d'un ciseau, une place suffisante à son passage, et que lorsque son travail sera assez avancé, il l'en prévient afin qu'il s'écarte du point à ouvrir, sauf à s'en rapprocher subitement au moment voulu. Il n'y a que les acteurs de cette scène qui pourraient décrire toutes les impressions qu'ils devaient éprouver, car si, par malheur, un coup de ciseau imprudent avait provoqué la moindre fissure, l'air s'échappant, le bateau se fut enfoncé et le malheureux enfant noyé. Mais tout alla bien, grâce au sang-froid et à l'adresse de Leyvraz ; après avoir averti l'enfant que le moment suprême était arrivé, il donna sur la partie échancrée du fond du bateau un grand coup de *batteran*, il plongea immédiatement son bras à travers l'ouverture faite, et saisit par les cheveux l'enfant qui ne pouvait être sauvé que de cette manière, car en supposant qu'il eût pu respirer jusqu'au moment où le *Perroquet* fut sur son fond, il aurait nécessairement succombé dans l'opération qui a pour effet de faire échapper l'air contenu dans le bateau tourné.

Le père *Tiaver*, auquel nous avons soumis ces lignes, dit : « Je vous le répète, ami David, j'aurais voulu être de dix ans plus vieux et avoir pris part au sauvetage de l'enfant qui était dans le *carcagnou* du *Perroquet*, car il n'y avait qu'un homme du caractère de Gabriel Leyvraz pour concevoir l'espérance dans les circonstances affreuses où il se trouvait. »

FIN.

Plusieurs journaux de Lausanne ont publié, il y a quelques jours, un extrait d'une lettre écrite du Brésil par notre compatriote M. Agassiz, au sujet de l'exploration scientifique qu'il accomplit en ce moment. Voici une autre lettre, écrite en cours de l'exploration de l'Amazone, et qui renferme des faits de la plus haute importance :

« Pour apprécier l'importance qui se rattache à l'é-

tude spéciale des poissons, il ne faut pas perdre de vue qu'une des questions les plus brûlantes de la science est celle de l'origine des espèces, et qu'avant de pouvoir aborder sérieusement les problèmes qui ont été soulevés dans ces dernières années, il importe de bien connaître les faits et surtout de s'assurer si, comme quelques naturalistes le croient, des espèces marines remontant les rivières peuvent ou non changer leurs caractères et se transformer en d'autres espèces. Il faut donc étudier en détail les poissons, les coter et les comparer à ceux des fleuves, et dans chaque fleuve étudier la distribution intérieure des espèces, dans tous ses affluents, afin de s'assurer si elle favorise ou non une pareille supposition.

» Il n'est pas moins intéressant d'apprendre à connaître le mode d'association des espèces entre elles. Il est évident, par exemple, que les poissons qu'on trouve réunis au Para ne sont pas les mêmes que ceux qui se rencontrent ensemble à Manaos ou dans les grands affluents de l'Amazone. J'en ai déjà la certitude par la collection que j'ai faite au Para, où, pendant huit jours, j'ai recueilli 63 espèces de poissons. Sur ce nombre, il y en a à peine une douzaine qui sont connues, et cependant l'on a déjà décrit environ 45 espèces comme propres à l'Amazone. Il faut donc que celles qui sont connues, et que je n'ai pas retrouvées au Para, habitent d'autres régions du grand fleuve. Vous voyez par là que le travail de quelques jours seulement tend à faire voir que chaque région de ce grand bassin doit avoir des assemblages d'espèces particulières, faits que la science a complètement ignorés jusqu'à ce jour.

» De plus, si les espèces de différentes régions dans le même fleuve diffèrent les unes des autres, et si les poissons marins remontent en petit nombre le fleuve, et à une distance un peu considérable de l'Océan, il deviendra impossible que les espèces fluviales soient dérivées des espèces marines surtout si les assemblages différents d'espèces fluviales se trouvaient dans des régions semblables du fleuve, et à peu de distance les unes des autres. Mais vous voyez qu'au lieu de vous donner des résultats, je ne puis, pour le moment, que vous signaler la marche que je me propose de suivre dans mes recherches. Cependant, dès à présent, je puis vous dire que sur les soixante-trois espèces trouvées au Para, il n'y en a pas moins de quarante-neuf qui sont inédites, et il faudra établir dix-huit genres nouveaux pour les faire rentrer dans le système des poissons. De plus, j'ai reconnu la nécessité de distinguer cinq familles qui ont été confondues avec d'autres jusqu'à présent.

» N'ayant que peu de livres avec moi, et devant trop me fier à ma mémoire, ces chiffres devront probablement subir quelques modifications en dernier lieu ; mais je les crois dès à présent aussi rapprochés de la vérité qu'il est possible de l'atteindre loin des bibliothèques et des collections nécessaires aux comparaisons les plus minutieuses. »